

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/07/2024 - 18115 - 2007 B 01751 - 495 383 374 - A G C MENUISERIE

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : AGC MENUISERIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2	
Adresse de l'entreprise 56 RUE ALEXANDRE DUMAS 94190 VILLENEUVE SAINT GEORGES		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET* 4 9 5 3 8 3 3 7 4 0 0 0 2 4		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le. 25 JUIN 2024	
		3 1 1 2 0 2 3	
		Amortissements, provisions	
		18115	
		3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISE*	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AP	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD
Disponibilités		CF	CG
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail : 8 508		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobiliations :		Stocks :	
		Créances :	

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

certificat conforme à l'original 16/07/2024

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise		AGC MENUISERIE		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)			DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	87 417	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(45 519)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	50 699	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	6 433	
	Dettes fiscales et sociales			DY	15 141	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	20 000	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	41 574		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	92 272		
RENNVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Écart de réévaluation libre			ID	
		Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	41 574
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD 2024

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : AGC MENUISERIE										Néant ☐ *		
CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	[Dont Composants M2]			KP	3 344	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			[Dont Composants M3]		KS	4 832	KT		KU	5 99	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	3 453	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	24 697	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	3 830	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	40 208	LO		LP	5 99		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	3 900	1U		1V				
TOTAL IV				LQ	2 900	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	44 108	ØH		ØJ	5 99	
CADRE B				IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				1		2		3		4		
				par virement de poste à poste		par cession à des tiers ou mise hors service ou résultat d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation (positif) ou dévaluation (négatif) par mise en équivalence		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		VA		MB		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME	
		Inst. gales, agents et am. des constructions					IS		VG	3 344	MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	2 481	MK	2 900	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers				IU		MV		MN	3 453	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	24 697	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	3 830	
		Emballages récupérables et divers*				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG	2 481	NH	38 326	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
Autres participations					IO		ØX		ØY			
Autres titres immobilisés					11		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières					12		2E	3 900	2G			
TOTAL IV					I3		NJ	3 900	NK			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14		ØK	2 481	ØL	42 226	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2024

Désignation de l'entreprise AGC MENUISERIE										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	3 344	PW		PX		PY	3 344		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 068	QA	1 249	QB	1 142	QC	2 175		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	2 741	QE	514	QF		QG	3 255		
	Matériel de transport	QH	23 731	QI	965	QJ		QK	24 697		
	Matériel de bureau et informatic, mobilier	QL	3 164	QM	335	QN		QO	3 499		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	35 048	QV	3 063	QW	1 142	QX	36 969		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	35 048	ØP	3 063	ØQ	1 142	ØR	36 969		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8				
Primes de remboursement des obligations						SP	SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2024

Désignation de l'entreprise :		AGC MENUISERIE		Néant ☐	
-------------------------------	--	----------------	--	--------------------------------	--

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	3 900	UV		UW	3 900			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	80 155		80 155					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 432		2 432				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR								
	Charges constatées d'avance	VS	285		285					
	TOTAUX			VT	86 772	VII	82 872	VV	3 900	
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VI								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 433		6 433						
Personnel et comptes rattachés		8C	480		480						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	12 676		12 676						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 226		1 226						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	759		759						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	20 000		20 000						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*		7Z									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	41 574	V7	41 574					
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise : AGC MENUISERIE		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2023	
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WA
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	WB	
	Autres charges et dépenses comptabilisées (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW 4,5	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							17
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉREES	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							I8
	à long terme - imposées aux taux de 0 %							ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme				WN
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW 4,5	
					Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3
TOTAL I							WR 562	
II. DÉDUCTIONS							WS 45 519	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV
	- imposées au taux de 0 %							WH
	- imposées au taux de 19 %							WP
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW
	- imputées sur les déficits antérieurs							XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)								ZX
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*							ZY
	Majoration d'amortissement*							XD
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (Régime d'investissement - art. 44 bis du CGI)	K0	1° : Investissements réalisés entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2010	L2	Exonération d'impôt sur les sociétés (art. 150 bis du CGI)	L5	XF
		2° : Investissements réalisés entre le 1er janvier 2011 et le 31 décembre 2013	K3	Zone de revitalisation de la zone (art. 150 bis du CGI)	PA			
		3° : Investissements réalisés entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2015	K4	Zone de revitalisation de la zone (art. 150 bis du CGI)	PC			
		4° : Investissements réalisés entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2017	K5	Zone de revitalisation de la zone (art. 150 bis du CGI)	PD			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	XG		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)	YI	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

N° 2058-B-SD 2024

Désignation de l'entreprise AGC MENUISERIE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	44 629
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	44 629
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmmontant du transfert).

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD2024

Désignation de l'entreprise AGC MENUISERIE										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	89 685	AFFECTATIONS	- Réserves légales	ZB					
					- Autres réserves	ZD	87 417				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(2 267)		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	87 417		Report à nouveau	ZG					
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	87 417		
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIURES	— Sous-traitance						YT	56 956			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	37 126			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	439			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	64 104			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	158 625			
IMMUNIS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAH						YW	3 304			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	4 010			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	7 314			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	20 887			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	24 358			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						OB	219 577			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						OS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	— Numéro de centre de gestion agréé*		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-CI prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 sinon 0	ZR			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

AGC MENUISERIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 56, rue Alexandre Dumas
94190 VILLENEUVE SAINT GEORGES

RCS CRETEIL 495 383 374

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 28 juin 2024

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2023

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à
-45 518.56 Euros de la manière suivante :

- En autres réserves -45 518.56 Euros

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Gérant



AZEVEDO Antonio Jean Philippe

AGC MENUISERIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 56, rue Alexandre Dumas
94190 VILLENEUVE SAINT GEORGES

RCS CRETEIL 495 383 374

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 juin 2024

Mes chers Associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2023**, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition au siège social dans les délais impartis.

Activité de la société

Au cours de cet exercice social, nous avons enregistré un chiffre d'affaires hors taxes de **443 219 euros**.

Le compte de résultat d'exploitation s'est traduit par un résultat positif de **-43 735 euros**, compte tenu du total des produits d'exploitation, qui se chiffre à **460 509 euros**, et du total des charges d'exploitation qui s'élève à **504 244 euros**.

Nous vous donnons ci-après la ventilation de nos charges d'exploitation par principales rubriques.

TABLEAU DES CHARGES	2023	2022
Achats de marchandises	0	0
Autres achats et charges externes	158 625	245 238
Impôts et taxes et verts. Assimilés	7 314	14 221
Salaires et traitements	249 752	322 270
Charges sociales	85 429	108 593
DAA s/immobilisations	3 063	6 094
DAP s/provisions	0	0
Autres charges	61	5
TOTAL DES CHARGES	504 244	706 421

Après l'imputation des charges exceptionnelles de 1 784 euros, il ressort un résultat négatif de **45 519 euros**.

Résultat affectation

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à **45 518.56 Euros** de la manière suivante :

- - En autres réserves **-45 518.56 Euros**

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquets du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Evolution prévisible et perspective d'avenir

Notre chiffre d'affaires à baisser de 35.75 % sur l'année et nos charges ont diminué de 28.62%. Malgré les efforts de baisse de salaire dès le mois de juin 2023, le résultat est négatif.

Notre activité a été fortement réduite, nous avons un salarié en longue maladie et moins de sous-traitants le chiffre d'affaires des stands est passé de 109 228 € à 49 744 €.

L'année en cours s'annonce difficile, les crises successives ne sont pas porteuses de projets dans notre activité. Le bâtiment est en souffrance.

Quant à la guerre en UKRAINE elle est toujours d'actualité et les mois à venir sont incertains.

A ce jour toutes les créances au 31 décembre 2023, sont payées.

Nous continuons à diversifier notre clientèle pour aller de l'avant.

Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

La guerre en Ukraine, les élections européennes et les législatifs sont des sujets d'inquiétudes pour les sociétés

Notre effectif moyen pour 2023, était de 7 personnes et à ce jour nous sommes 7.

Modification apportée au mode de présentation ou aux méthodes d'évaluation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2023**, que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Prise de participation significative ou prise de contrôle

Aucune prise de participation ou de contrôle n'est intervenue.

Activités des filiales et des sociétés contrôlées

Aucune activité des filiales et des sociétés contrôlées n'est intervenue.

Conventions visées aux articles L.223-19 et suivants du code de commerce

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

LA GERANCE

